Après la SEGPA ?

En fin de 3ème, les élèves devront avoir fait aboutir leur projet de formation professionnelle. Pour préparer le C.A.P. dans le métier de leur choix, les jeunes ont globalement deux possibilités :

- Entrer en Lycée Professionnel ou en Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA). Ils y suivront une formation théorique et pratique dans le même établissement sous statut scolaire.
- Préparer un C.A.P. en alternance. Ils suivront une formation théorique dans un établissement (C.F.A., M.F.R.…) et une formation pratique chez un employeur (patron) sous statut salarié.

Comment s'orienter en Segpa ?

La démarche d'orientation en Segpa comporte deux phases distinctes :

- Une **pré orientation** à la fin du CM2,

  *La CDOEA (**C**ommission **D**épartementale d'**O**rientation vers les **E**nseignements **A**daptés) examine le dossier préparé par l'équipe enseignante. Elle propose alors une **pré orientation** en 6e Segpa,*

- Une **orientation** en Segpa à la fin de la 6e (Collège ou Segpa).

  *La CDOEA examine (ou réexamine) le dossier préparé (ou complété) par le conseil de classe et propose une **orientation** en 5e Segpa.*

La Segpa du collège RG Cadou d'Ancenis

Nos coordonnées :

Segpa du Collège RG Cadou
Mme Arthuis (Principale du collège)
Sophie Avédissian
(Directrice Adj. Chargée de la Segpa)
184 Bd RG Cadou
BP 50149
44154 Ancenis
☎ 02 40 83 05 66

Portes ouvertes :
Samedi 4 février 2017
de 9h à 12h

Venez nous rencontrer
Venez nous questionner

collège René Guy Cadou
académie Nantes
éducation nationale

A qui s'adresse la Segpa ?

La Segpa est une section qui accueille des jeunes, reconnus en difficultés scolaires, qui ne maitrisent pas toutes les compétences et connaissances définies dans le **S**ocle **C**ommun de **C**onnaissance, de **C**ompétence et de **C**ulture (SCCCC).

Elle n'a pas vocation à accueillir des élèves au seul titre de troubles du comportement ou de difficultés directement liées à la compréhension de la langue française.

Les objectifs de la SEGPA

La Segpa doit aider l'élève à :

- A retrouver la confiance en soi.
- Renouer avec la réussite scolaire.
- Se construire et adopter un ensemble de valeurs citoyennes.
- Donner du sens aux apprentissages.
- Acquérir au minimum les compétences attendues en fin de Cycle 3 du SCCCC afin d'accéder à une formation en Lycée Professionnel, EREA ou Centre de Formation des Apprentis, les conduisant, dans un premier temps, à une qualification de niveau V (CAP).

Comment sont organisés les enseignements de la 6ème à la 3ème ?

L'effectif de chaque classe se situe aux alentours de **16 élèves**.
La scolarité est organisée sur quatre années avec une progression qui est individualisée.

a) **En 6ème et en 5ème** : Les élèves bénéficient d'un enseignement général au sein de la Segpa, de séquences d'apprentissage avec des élèves des autres classes et de la mise en œuvre de projets communs entre classes de Segpa et classes de Collège. Cet enseignement est assuré, pour une partie, par des enseignants ayant reçu une formation à l'adaptation scolaire et pour une autre partie par des professeurs de collège.

b) **En 4ème et en 3ème** : En supplément de l'enseignement général adapté, les élèves bénéficient de périodes en atelier. Il ne s'agit pas de se former à un métier, mais de répondre à 2 objectifs principaux :

- Acquérir des compétences techniques, technologiques et comportementales utilisables dans n'importe quel secteur d'activité.
- Contribuer à l'élaboration d'un projet d'orientation (choix d'un métier, choix d'une formation…) pour la fin de la 3ème.

Un travail important est d'ailleurs fait autour du projet d'orientation de chaque élève. Il ne se limite pas aux seules heures d'atelier, mais comprend également :

- Des stages en entreprises : 2 stages d'une semaine en 4e et 2 à 3 stages de deux semaines en 3e,
- Des visites d'entreprises, de forums des métiers,
- Des mini-stages dans des établissements de formation professionnelle,
- La recherche d'informations et de documentation sur les métiers,
- Des rencontres individuelles et collectives avec la COP,
- Un suivi individuel des projets d'orientation,
- Des interventions de professionnels dans les ateliers : CAPEB, IAA …

☙ Comment est organisé le suivi individualisé ?

- Par le Projet Individuel de Formation et la continuité du Livret Scolaire,
- Par une prise en charge d'une équipe pédagogique et éducative complète et cohérente :
  - la Directrice de la SEGPA
  - Les enseignants
  - Les Conseillères Principales d'Education, les assistants d'éducation
  - La Conseillère d'Orientation Psychologue, le médecin, les infirmières, l'assistante sociale,
- Par des rencontres régulières (collectives ou individuelles) avec les familles.

☙ La place de l'élève de SEGPA dans le collège :

Une organisation spécifique de la scolarisation des élèves est mise en place autour d'un enseignement au sein de la Segpa, mais aussi de projets collectifs avec les autres classes du collège. **La scolarisation en Segpa se veut plus inclusive**. L'élève de SEGPA est un collégien comme tous les autres. Il a donc accès aux mêmes services (CDI, restaurant scolaire…) et peut participer aux mêmes activités organisées en dehors de la classe (Association Sportive, foyer socio-éducatif, …)

La Segpa est au centre d'un réseau de partenaires éducatifs au profit exclusif de ses élèves à l'intérieur comme à l'extérieur du collège (Instituts, professionnels associations…)

Si votre enfant a des difficultés particulières qui s'ajoutent aux difficultés scolaires, il peut éventuellement bénéficier, en appui à sa scolarisation en SEGPA, d'un soutien tel celui d'un Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD). ***Il faudra en faire la demande en dernière année d'école élémentaire****. Parlez-en au Directeur de l'école ou à l'enseignant de la classe. Ils pourront vous donner tous renseignements utiles à ce sujet et vous expliquer la marche à suivre.*

☙ La scolarité à la Segpa annexée au Collège R.G. Cadou

La Segpa du collège R.G. Cadou propose deux champs professionnels pour les élèves de 4ème et 3ème :

H.A.S : **H**ygiène **A**limentation et **S**ervice qui couvre les champs de la filière restauration, de l'hygiène et de l'aide à la personne (préparations culinaires, entretien des locaux, du linge, service à table, …)

Habitat qui couvre tous les champs du bâtiment et des travaux publics (réalisation de nichoir, serre pédagogique, décorations en partenariat avec la ville d'Ancenis, …)

En plus, de nombreuses actions sont menées :

- ✓ Collège au Cinéma, Théâtre,
- ✓ Voyages en Angleterre,
- ✓ Visite de châteaux, Fouille au Musée,
- ✓ Formation à l'ASSR (1er et 2ème niveau),
- ✓ Travail sur l'alimentation (Petit déjeuner), …

A la fin de l'année de troisième, les élèves passent le **CFG** (**C**ertificat de **F**ormation **G**énérale)

Ce certificat se compose de deux parties :

Une **partie en contrôle continu** sur les quatre années durant lesquelles les élèves doivent avoir validé les compétences du Cycle 3 du SCCCC.

Une **partie orale**, passée à la fin de l'année de troisième, où les élèves présentent un dossier, sur leurs stages, leur Curriculum Vitae, devant un jury de deux personnes.